

réseau spécial



DOSSIER EXPLOITATION CER

Après quelques mois de discussions avec l'employeur, une entente de principe a été présentée aux membres de l'exécutif provincial le 9 septembre dernier. La présentation de cette entente aux opérateurs CER se fera du 21 au 30 septembre dans le but d'être adoptée.

L'avis de convocation aux assemblées sera affiché dans les sept (7) places d'affaires.

Espérant vous voir en grand nombre.

Charles Fleury, secrétaire général
Sylvain Dubreuil, vice-président, région Maisonneuve

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR